## AR Prefecture

DFPARTEMENT 006-210600383-20241204-D\_66\_12\_2024-DE Reçu le 11/12/2024 DES

ALPES MARITIMES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

Conseillers en exercice :

**DELIBERATION** n°66/2024

**OBJET:** BUDGET COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE N°3

Présents: 22
Excusés: 5
Pouvoirs: 1
Votants: 23

27

## **SÉANCE DU 4 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 4 décembre 2024, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-huit novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS: Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Emilie GAGLIOLO, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES**: Laurence MARGAILLAN, Jean-Paul THIEULIN, Bruno DEPOORTERE, Caroline RICORD, Chantal NIOT.

PROCURATIONS: Chantal NIOT qui a donné procuration à Marc MONIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, dans le cadre de l'ajustement du budget primitif 2024, les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT						
01 11		1.25 - 11.5	DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Article	Libellé	+	-	+	-
011	61521	Entretien et réparations sur terrains	15 000,00			
011	615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	45 000,00			
012	64131	Personnel non titulaire - Rémunérations		35 000,00		
012	64138	Personnel non titulaire - Primes et autres		10 000,00		
042	6811	Dotations aux amortissement	2 063,00			
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		15 000,00		
68	673	Dotations aux provisions		2 063,00		
	TOTAL FONCTIONNEMENT		62 063,00	62 063,00	-	-

<b>EQUILIBRE EN FONCTIONNEMENT</b>	
EQUIENTE ENTITION TO THE TENTE IN THE	

## AR Prefecture

INVESTISSEMENT						
			DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	Article	Libellé	+	-	+	-
024	024	Produits de cessions d'immobilisations			1 000,00	
040	28	Amortissements			2 063,00	
041	2031	Etudes			1 680,00	
041	2313	Constructions en cours	1 680,00			
20	202	Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	40 000,00			
20	2031	Frais d'études	20 000,00			
21	21533	Réseaux câblés		7 937,00		
21	21534	Réseaux d'électrification		30 000,00		
23	2313	Constructions (en cours)		19 000,00		
458102	458102	Distribution eau potable 2023		38 947,20		
458202	458202	Distribution eau potable 2023				38 947,20
	TOTAL	INVESTISSEMENT	61 680,00	95 884,20	4 743,00	38 947,20

EQUILIBRE EN INVESTISSEMENT	- 34 204,20	- 34 204,20
-----------------------------	-------------	-------------

Monsieur le Maire propose au conseil Municipal :

<u>D'ADOPTER</u> la décision modificative présentée ci-dessus.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

**ADOPTE** la décision modificative présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire, Les formalités de publicité ayant été Effectuées le 1 1 DEC. 2024 Et la délibération expédiée à la Sous-préfecture le 1 1 DEC. 2024 Pour extrait conforme, Le Maire,

**Emmanuel DELMOTTE** 

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.